



**Regroupement  
pour la mise en valeur  
de la rue St-Laurent**

Lévis, le 17 juin 2020

M. Gilles Lehouillier,  
Maire de la ville de Lévis  
2175, chemin du Fleuve  
Lévis (Québec) G6W 7W9

**OBJET : Vitesses excessive sur la rue St-Laurent près du parc de l'Anse Tibbits à Lévis et réaménagement des stationnements loués aux résidents du secteur.**

Monsieur le maire,

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration du Regroupement pour la mise en valeur du secteur de la rue St-Laurent, tenue le 16 juin dernier, les administrateurs ont discuté des risques pour les résidents du secteur de l'Anse Tibbits ainsi que des utilisateurs du Parc relié à la vitesse excessive des véhicules dans la grande courbe qui ceinture le parc de l'Anse Tibbits (devant les numéros civiques 4954 à 5108).

Malgré que la vitesse maximum affichée y soit de 30 km/h, et que des patrouilleurs aient « fait de la surveillance » occasionnellement à l'été 2019, force est de constater que plusieurs voitures roulent beaucoup trop vite dans ce secteur où traversent souvent des enfants et où la visibilité est réduite par la forme courbée de la rue. Ces vitesses excessives ont lieu particulièrement aux heures de pointe du matin et du soir alors que plusieurs automobilistes utilisent la rue St-Laurent pour éviter le trafic du boulevard Guillaume-Couture et de l'autoroute 20. Les heures de départ et d'arrivée des traversiers génèrent également un flot de véhicules important.

Les administrateurs sont d'avis que des moyens doivent être pris afin de pallier à ce phénomène récurrent et de diminuer la vitesse dans ce secteur de façon permanente. Plusieurs options existent : notamment l'installation d'un dos d'âne très large avec bandes réfléchissantes jaunes devant le numéro civique, par exemple du 5050, forcerait une diminution de la vitesse dans ce secteur. Par ailleurs, la solution qui s'avère la plus efficace selon les études de transport Québec, est l'installation permanente d'un radar pédagogique.

De plus, l'installation d'un arrêt obligatoire à l'intersection de la côte Rochette et rue St-Laurent contribuerait également à sécuriser d'avantage le segment. Plusieurs résidents de ce secteur partagent ce point de vue.

Nous attirons également votre attention aux problématiques que vivent, surtout pendant la saison estivale, les résidents qui louent de la Ville les stationnements entre les numéros civiques 5000 et 5086. Un nombre important de propriétaires de véhicules se stationnent sans autorisation et ce malgré l'affichage installé par plusieurs d'entre les résidents, dans les espaces réservés aux locataires de ces espaces, limitant ainsi l'accès à leur stationnement. Nous croyons qu'un réaménagement de ces stationnements s'impose et que des affiches d'interdiction de stationnement soient installées par la ville. Nous sommes disposés à en discuter avec les autorités de la Ville.

Comptant sur votre engagement à donner suite à ces demandes, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos salutations distinguées.

*Émilien Bouffard*

Émilien Bouffard, président

Regroupement pour la mise en valeur de la rue St-Laurent

2975 rue St-Laurent

Lévis (Québec)

G6V 3W6

C.C. M. Steve Dorval, conseiller municipal du quartier Notre-Dame et St-Laurent